



A Versailles, le 5 décembre 2011

FEUILLE DE ROUTE

D 11 > Des assises diocésaines pour la formation affective et sexuelle des jeunes

■ FINALITÉ

Manifester l'enjeu crucial des questions liées à la formation affective et sexuelle des jeunes, tant pour les jeunes eux-mêmes que pour l'ensemble de la société ; réaffirmer l'intérêt et l'engagement de l'Eglise diocésaine dans cette formation.

■ OBJECTIFS

- Répondre aux attentes et besoins des jeunes en ces matières ;
- Donner aux personnes engagées dans la formation affective et sexuelle des jeunes – spécialement les parents et les éducateurs – des éléments de réflexion sur ces sujets, et des outils pour favoriser le dialogue avec les jeunes ;
- Permettre à tous ceux qui sont engagés dans cette formation de se connaître et d'être encouragés dans leur mission ;
- Stimuler dans le diocèse des initiatives nouvelles de formation affective et sexuelle des jeunes.

■ RESPONSABLE

- L'organisation de ces assises est confiée à Mr Roucher, directeur diocésain de l'enseignement catholique. Il constituera une équipe de préparation dont la responsabilité sera confiée par lui à un chef d'établissement catholique d'enseignement du diocèse.

■ MOYENS

- La lettre pastorale *Augmente en nous la foi !* donne l'esprit et des indications pour la mise en œuvre de cette décision ;
- Les parents, les éducateurs et les personnes engagées auprès des jeunes constituent le public visé par ces assises ;
- Les instances concernées par cette formation seront associées à cette préparation et à ces assises selon des modalités à définir : AEP, pastorale familiale, SDFY, mouvements de jeunes (tout particulièrement mouvements scouts), sans oublier les diverses associations catholiques engagées sur ce sujet ;
- Bénédicte Bergeron, chargée par l'évêque du suivi du synode, se tient à votre disposition.

■ ÉCHÉANCES

- Un premier projet sera présenté à l'évêque en décembre 2012 ;
- Les assises se dérouleront sur un temps précis dans l'année scolaire 2013-2014.

† **Éric Aumonier**

Évêque de Versailles pour les Yvelines